



Communiqué de presse
Juin 2018

SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYTRAL DU VENDREDI 22 JUIN 2018

➤ **Compte financier 2017 : une situation saine**

Les faits marquants sur l'exercice 2017 relèvent :

- une bonne maîtrise des dépenses d'exploitation de l'ensemble des réseaux avec notamment un excellent ratio R/D sur le réseau TCL à près de 60%, pour la première année de mise en œuvre du nouveau contrat de DSP ;
- une Section d'Exploitation qui permet de faire ressortir une Epargne Brute de 286,8 M€ ;
- une Epargne Nette, ressource permettant l'autofinancement, quant à elle à 185,6 M€ ;
- un programme d'investissement qui poursuit sa progression conformément au Plan de mandat, avec 201,5 M€ de dépenses en 2017, contre 147,9 M€ en 2016 et 114 M€ en 2015 ;
- une dette au 31 décembre 2017 qui s'élève à 782,1 M€ contre 883,3 M€ l'an passé, soit une diminution de 101,2 M€ ;
- et un ratio de désendettement qui s'établit désormais à 2,7 ans, contre 3 ans en 2016.

Le résultat global de l'exercice 2017 dégage ainsi un excédent cumulé de 148 M€ qui permet de financer :

- les crédits nets reportés en 2018 à hauteur de 6M€,
- les équipements prévus au BP 2018 en remplacement de l'emprunt ;
- d'éventuelles mesures nouvelles à adopter en fin d'exercice 2018,
- ainsi qu'une partie des engagements de dépenses budgétaires 2019/2020 pris dans le cadre des Plans de Mandat (633 M€ selon le Débat d'Orientation Budgétaire 2018).

Le Comité syndical a approuvé le Compte Administratif 2017, l'affectation partielle de son résultat ainsi que l'ajustement des crédits 2018.

➤ **L'adaptation de l'offre des réseaux TCL, Libellule et Cars du Rhône**

L'objectif du SYTRAL est d'offrir la meilleure offre transport pour les habitants en proposant un service de qualité adapté aux territoires et accessible au plus grand nombre. Le SYTRAL définit ainsi une politique d'aménagement des transports qui est régulièrement réévaluée.

La commission d'adaptation de l'offre du SYTRAL se réunit deux fois par an pour élaborer des propositions visant à adapter les réseaux aux enjeux de développement des territoires, aux évolutions des déplacements sur le réseau et au contexte économique dans lequel les collectivités locales évoluent.

Ces adaptations sont le résultat d'un travail de concertation entre le SYTRAL et les élus des communes concernées. Elles concernent principalement l'adaptation de l'offre au quotidien, les mesures d'optimisation de l'offre, la prise en compte des demandes des communes et générateurs pour les lignes régulières, et les adaptations à apporter sur les lignes scolaires en fonction des effectifs transportés et de l'évolution de la sectorisation des établissements.

Les élus du comité syndical ont ainsi adopté les propositions d'adaptation qui seront effectives dès la rentrée.

Parmi celles-ci :

- Eurexpo sera désormais desservi par la ligne 100 les jours de salon mais également les jours de montage et de démontage des événements se déroulant au Parc d'exposition.
- Dans le cadre du développement d'OL City, la ligne 85 sera renforcée pendant les week-ends et les périodes de vacances scolaires.

➤ **Extension de la ligne de tramway T2 pour renforcer la desserte du quartier de la Confluence**

Face aux enjeux de développement du quartier de la Confluence, dont la deuxième phase du projet abritera logements, bureaux, commerces, espaces et équipements publics sur une surface de 35 hectares, le renforcement de la desserte apparaît nécessaire.

Le SYTRAL propose de prolonger la ligne de tramway T2, dont le terminus s'effectue aujourd'hui à Perrache, jusqu'à *Hôtel de Région - Montrochet*. Ce projet permettra d'accompagner l'évolution urbaine du secteur de la Confluence et d'améliorer largement sa desserte en transports en commun avec le passage d'un tramway toutes les 2 à 2,5 minutes en heures de pointe.

La mise en service prévisionnelle de l'extension de la ligne T2 est prévue en décembre 2020.

Les travaux menés par le SYTRAL consistent en la réalisation des infrastructures de tramway et des équipements (plateforme, voie ferrée, ligne aérienne, etc.), l'aménagement des stations (billettique, mobilier, etc.) ainsi que le réaménagement des voiries.

Le projet sera mené en cohérence avec les opérations de la SPL Confluence, notamment le réaménagement du pôle d'échanges de Perrache.

Le budget de cette opération est estimé à 9,9 M€.

➤ **Offre combinée – tarification TCL - LPA**

Les travaux menés dans le cadre du réaménagement du quartier de la Part-Dieu entraînent des difficultés d'accès pour les salariés qui travaillent sur le site et les visiteurs du centre commercial. Afin d'améliorer l'accessibilité du quartier, le SYTRAL et LPA proposent à ces automobilistes de laisser leur voiture dans le parking P0 de la Cité Internationale et d'emprunter la ligne de bus C1 qui relie, en 14 minutes, la Cité Internationale à la Part-Dieu.

Les voyageurs qui feront le choix de ce dispositif bénéficieront d'une réduction de 30% sur l'abonnement City Pass, soit 44,50€ par mois.

CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse et des relations internationales
vansoen@sytral.fr / 06 74 35 39 61

Astrid Bocher : Attachée de presse et chargée de coopération internationale
bocher@sytral.fr / 06 71 18 32 66

 /SYTRAL.RHONE  @SYTRAL_RHONE

